

ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

La MRC de Drummond a procédé au lancement de son PDZA lors d'une conférence de presse le 18 octobre dernier. Les premières actions visant à mettre en œuvre ce plan y ont d'ailleurs été annoncées.

QU'EST-CE QUE LE PDZA?

Le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Son contenu s'appuie sur les caractéristiques et les particularités du territoire de la MRC ainsi que sur les activités qui s'y déroulent. Complémentaire au schéma d'aménagement et de développement de la MRC, il peut notamment contribuer au développement de l'agriculture et des activités connexes tout en améliorant la qualité de vie dans les collectivités concernées.

Il contient un portrait du territoire et des activités agricoles, un diagnostic, une vision concertée et un plan d'action. Sa réalisation est basée sur une approche consultative lors de laquelle les intervenants du territoire sont appelés à participer à des consultations ciblées.

PRINCIPAUX ENJEUX

Les principaux enjeux qui sont ressortis de cette démarche sont :

- L'accompagnement de la relève et des cédants
- Le développement de la mise en marché de proximité
- Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre
- La mise en valeur et la revitalisation du milieu forestier
- Le développement de la transformation agroalimentaire
- La valorisation des pratiques en agroenvironnement

VISION CONCERTÉE

L'agriculture est reconnue pour son apport majeur au développement socioéconomique de la MRC de Drummond.

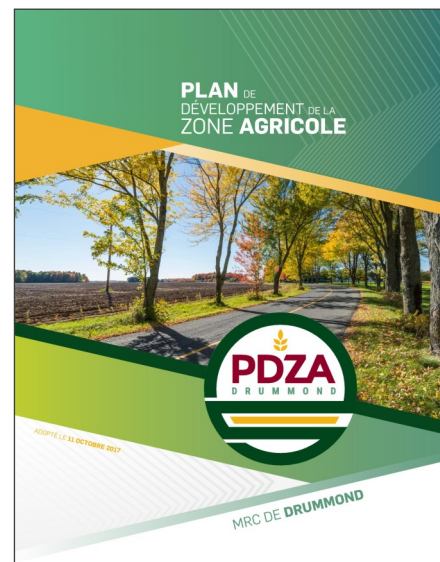
Producteurs, transformateurs, intervenants du milieu et citoyens travaillent ensemble à la pérennité d'une agriculture diversifiée, durable et innovante.

PLAN D'ACTION

La mise en place d'actions concrètes permettra de répondre aux enjeux et de réaliser la vision du PDZA. Le plan d'action a été élaboré sur un horizon de cinq ans. La réalisation de trois actions ont été annoncées lors du lancement soit l'embauche d'une ressource dès 2018 pour assurer la mise en œuvre du plan, la mise en place d'un comité de suivi ainsi que l'adhésion, avec les autres MRC du Centre-du-Québec, au projet l'Arterre qui propose un service d'accompagnement et de maillage favorisant l'établissement de la relève en milieu agricole.

L'élaboration du PDZA de la MRC a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.

Pour en apprendre davantage sur le PDZA, il est disponible pour consultation à la MRC de Drummond et dans les bureaux des municipalités. Il est également disponible sur notre site internet avec plusieurs documents liés à la démarche.



| *L'équipe de la MRC de Drummond*